

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN

DU 15 juin 2017

L'an deux mil dix sept, le quinze juin, le Conseil Municipal s'est réuni en session extra ordinaire sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1^{er} Adjoint), J.Michel Doux, Anne Irwin, Yves Mignot, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, Faustino Zanfoni, Marlène Guenot

Excusé : Jacques Pineau (2^{ème} adjoint) donne pouvoir à M Patrick RIOLINO

Absent : Nikola Mitic

Secrétaire de réunion : Patrick RIOLINO

Approuve la séance précédente

Séance ouverte à 19h :

Ordre du jour :

- Agences immobilières Projet Eglise
- ONF vente de bois
- Questions Diverses

AGENCES IMMOBILIERES PROJET EGLISE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la visite de deux agences immobilières concernant l'église d'Asnan.

Madame le Maire expose à l'assemblée d'une proposition de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis défavorable pour la vente de l'Eglise.

ONF / VENTE DE BOIS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en vente du lot de Chênes de la parcelle 17 aux adjudications de l'automne 2017 de la Nièvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable à la mise en vente du lot de Chênes de la parcelle 17 aux adjudications de l'automne 2017 de la Nièvre avec un prix de retrait de 4200 € (quatre mil deux cents euros).
- et demande la délivrance des huppiers aux profils de l'affouage 2017/2018.

QUESTIONS DIVERSES

- Une réunion publique concernant l'église aura lieu dès l'accord de la subvention de la DETR.
- Le vendredi 30 juin 2017 à 18h15 aura lieu l'élection du délégué et des 3 suppléants du Conseil Municipal. Pour l'élection des sénateurs.
- **Le secrétariat de Mairie sera fermé pour les congés d'été du 18 juillet au 3 août 2017.**

Séance levée à 20h